

Questions orales

● (1500)

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. L'accusation du député est justifiée, mais elle devrait s'adresser à l'auteur de cet article. Je n'ai rien dit en ces termes. Je demanderais aux députés d'examiner les déclarations que j'ai faites en public au sujet des autochtones de notre pays. Je lui demanderais de voir ce que j'ai dit quand j'ai accepté ma première nomination en 1968 et je lui en enverrai la transcription car telles sont mes opinions véritables et elles n'ont pas été exprimées dans cet article. Celui-ci contenait d'ailleurs bien d'autres inexactitudes.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Rimouski.

M. Firth: M. l'Orateur, pour en revenir à la même question de privilège...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a pu accompagner sa question de privilège des remarques qu'il a voulues, et j'ai permis au ministre concerné de s'exprimer aussi sur cette question. Le député pose naturellement une question de grande importance. Il est difficile de voir comment elle pourrait devenir une question de privilège dans le cadre des activités des députés en ce moment. Quoi qu'il en soit, le député a développé son point de vue et le ministre lui a répondu, et c'est à peu près tout ce que l'on peut faire en l'occurrence. Le député pourra s'il le désire reprendre cette question d'une autre façon.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le député des Territoires du Nord-Ouest a soulevé une question et le ministre de la Défense nationale lui a répondu de s'adresser à l'auteur de l'article. A mon avis, la question telle que l'a formulée le député des Territoires du Nord-Ouest exigeait du ministre de la Défense nationale un démenti catégorique s'il n'avait pas dit cela.

Une voix: Il l'a dit.

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je viens d'apporter un démenti aussi clair et catégorique que possible.

M. l'Orateur: Le député de Rimouski.

[M. Firth.]

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA RAISON POUR LAQUELLE CERTAINS CONTRIBUABLES QUI TOUCHENT DES REVENUS TRÈS ÉLEVÉS SONT MOINS TAXÉS QUE DES CITOYENS À REVENU MODESTE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné qu'un certain nombre de personnes gagnant \$200,000 ou plus sont imposées à un taux égal ou inférieur à 10 p. 100, que le contribuable moyen gagnant \$7,000 par année est imposé à un taux de 12.14 p. 100, et que les propriétaires de chevaux auront le droit de faire des déductions jusqu'à \$7,000, le ministre présentera-t-il un projet de loi en vue de protéger le petit salarié, au lieu des propriétaires de chevaux?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si c'est à moi que la question a été posée, je dois dire qu'il y avait une certaine confusion autour de moi. Je vais la lire, et j'y donnerai une réponse plus complète.

M. Allard: Monsieur le président, je me suis adressé à deux reprises à l'honorable ministre des Finances, et il n'a pas semblé porter attention à mes propos.

Ma question est la suivante: Étant donné que plus de 50 personnes au pays gagnant au-delà de \$200,000 par année ont été imposés à un taux de 10 p. 100 ou moins, que le contribuable moyen gagnant \$7,000 par année a subi un taux d'imposition de 12.14 p. 100, et que les propriétaires de chevaux de course ou autres seront exemptés d'impôt à partir de \$7,000, je demande à l'honorable ministre s'il a songé à présenter une loi en vue de protéger le petit salarié, au lieu de protéger les propriétaires de chevaux?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, la question est tellement détaillée que l'honorable député mérite une réponse détaillée, et je vais la lui donner.

* * *

[Traduction]

L'AVORTEMENT

DEMANDE DE CONSULTATION DE SPÉCIALISTES EUROPÉENS PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT LORS DU PROCHAIN VOYAGE

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Peut-il nous dire si elle a l'intention, lors de son voyage prochain en Europe, de communiquer avec des personnes bien renseignées sur la question de l'avortement, comme l'a suggéré l'Alliance pour la Vie?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, mon prochain voyage à Paris n'a rien à voir avec le problème que soulève l'honorable député. Toutefois, j'ai reçu la liste de personnes qui ont en leur possession une documentation importante sur le problème de l'avortement. Lorsque je le pourrai, j'entrerai certainement en contact avec elles.